



JE RECYCLE

JANVIER 2014

n° 2

DU NOUVEAU EN DÉCHETTERIES



De nouvelles conditions d'accès aux déchetteries pour les particuliers et les professionnels sont en place (suite p.2).



SOMMAIRE



Du nouveau
en déchetterie
p.2-3



Tous les papiers
se recyclent
p.4



Les résultats du
syndicat
p.5



Le gaspillage
alimentaire
p. 6-7



Infos
pratiques
p.8



DU NOUVEAU EN DÉCHETTERIES



Nos modes de consommation évoluent, notre quantité de déchets également.

Le Syndicat œuvre pour apporter des solutions toujours plus efficaces afin d'optimiser le service rendu aux habitants. C'est pour cela que les déchetteries sont maintenant en réseau et que tous les habitants vont être équipés de cartes magnétiques.

Grâce à la participation de nombreux habitants, le tri est aujourd'hui devenu une réalité et la collecte sélective une habitude sur le territoire avec d'excellents résultats par rapport à la moyenne nationale.

Il nous reste pourtant des efforts à faire notamment pour le recyclage des papiers et réduire le nombre d'erreurs de tri.

Il nous faut également réfléchir à nos modes de vie et de consommation. Un produit dont on a plus l'utilité ne doit pas être systématiquement considéré comme un déchet car il peut servir à autrui ou être réemployé.

En effet, le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas...

*Dès aujourd'hui adoptons les bons gestes : **jetons moins et trions plus.***

Michel Carré
Président du
Syndicat mixte de la Puisaye



L'accès aux déchetteries va progressivement évoluer pour les particuliers et les professionnels et va être conditionné par la présentation à l'entrée d'une carte magnétique.

De type carte bancaire, nominative et personnelle, cette carte va faciliter la gestion de nos équipements : contrôle des entrées (uniquement les habitants du territoire, taux de fréquentation...), statistiques sur l'origine et la nature des déchets apportés, contrôle de l'apport des professionnels...

Seuls les usagers domiciliés dans l'une des 75 communes du Syndicat ou des 8 communes ayant conventionné avec le SMP peuvent obtenir cette carte, à raison d'une par foyer. Dès la distribution effectuée, la présentation de la carte au gardien avant tout dépôt sera obligatoire.

Les usagers possédant déjà une carte pour l'accès aux déchetteries de Toucy et Pourrain conserveront cette carte qui reste valide. Il n'est pas utile de procéder à son remplacement.



UNE CARTE PERSONNELLE

Les cartes sont strictement personnelles et ne doivent pas être prêtées, données ou échangées à un autre particulier ou aux artisans pouvant travailler chez l'utilisateur. La première carte est gratuite. La perte ou le vol de celle-ci entraînera une facturation de 8 € pour son remplacement (sauf sur présentation d'une déclaration de vol).

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Des permanences en déchetterie vont être tenues où vous pourrez retirer votre carte sur présentation d'un justificatif de domicile.

Surveillez les affiches en déchetterie, en mairie et dans les commerces annonçant les dates de permanence dans votre déchetterie.

Si vous ne pouvez pas venir à ces permanences, vous pourrez ensuite faire une demande de carte auprès du Syndicat.

Pour cela, il faudra remplir une fiche de demande de réservation de carte d'accès qui sera disponible dans votre déchetterie ou en nous contactant au Syndicat : 0800 584 762 ou par mail : jerecycle@smpuisaye.fr

Les modalités de retrait vous seront alors précisées.

Une fois cette fiche de réservation remplie et envoyée au Syndicat accompagnée d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou du siège social (pour les professionnels), la carte d'accès sera délivrée sous environ 15 jours.



LES HORAIRES D'OUVERTURE



Période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Charny		9h-12h	14h-17h	14h-17h	9h-12h	9h-12h 13h30-16h30
Champcevais		9h-12h		9h-12h		9h-12h
Molesmes		15h-17h		15h-17h	15h-17h	10h-12h 14h-17h
St Amand en Puisaye	9h-12h		14h-17h			9h-12h 14h-17h
St Fargeau		14h-17h			9h-12h	14h-17h
St Sauveur en Puisaye	9h-12h		9h-12h	14h-17h		9h-12h
Pourrain		14h-16h	10h-12h		14h-16h	10h-12h 14h-16h
Toucy	14h-16h	10h-12h	14h-16h	10h-12h	10h-12h	10h-12h 14h-16h
Coulanges/Yonne		10h-12h		10h-12h		14h-16h
Etais la Sauvin			14h-16h		10h-12h	10h-12h



Période estivale (du 1^{er} avril au 31 oct)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Charny	14h-17h	9h-12h	9h-12h 14h-17h	14h-17h	9h-12h	9h-12h 13h30-17h30
Champcevais		9h-12h		9h-12h	14h-17h	9h-12h
Molesmes		15h-18h		15h-18h	15h-18h	10h-12h 14h-18h
St Amand en Puisaye	9h-12h		9h-12h 14h-17h30			9h-12h 14h-18h
St Fargeau	14h-17h	14h-17h			9h-12h	14h-17h
St Sauveur en Puisaye	9h-12h		9h-12h	14h-17h		9h-12h
Pourrain		14h-18h	9h30-12h		14h-18h	9h-12h 14h-18h
Toucy	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h30-12h	9h-12h	9h-12h 14h-18h
Coulanges/Yonne		9h-12h		9h-12h		14h-17h
Etais la Sauvin			14h-17h		9h-12h	9h-12h

LES PAPIERS

Les français sont de bons élèves en matière de tri. Pourtant moins de 1 papier sur 2 est trié et recyclé.

A trier dans le conteneur à papier au plastron bleu : les journaux, magazines, publicités, prospectus, annuaires, catalogues, courriers, livres, cahiers, enveloppes...



Les vieux papiers sont brassés avec de l'eau dans un pulpeur pour rompre les fibres de cellulose et séparer les colles, vernis ou agrafes restantes. Un désencrage permet de réaliser de la pâte blanche. Les fibres suivent ensuite le procédé habituel de fabrication du papier : égouttage, pressage et séchage sur des cylindres chauffés à la vapeur. Une nouvelle feuille de papier est ainsi fabriquée.

UNE DURÉE DE VIE LIMITÉE

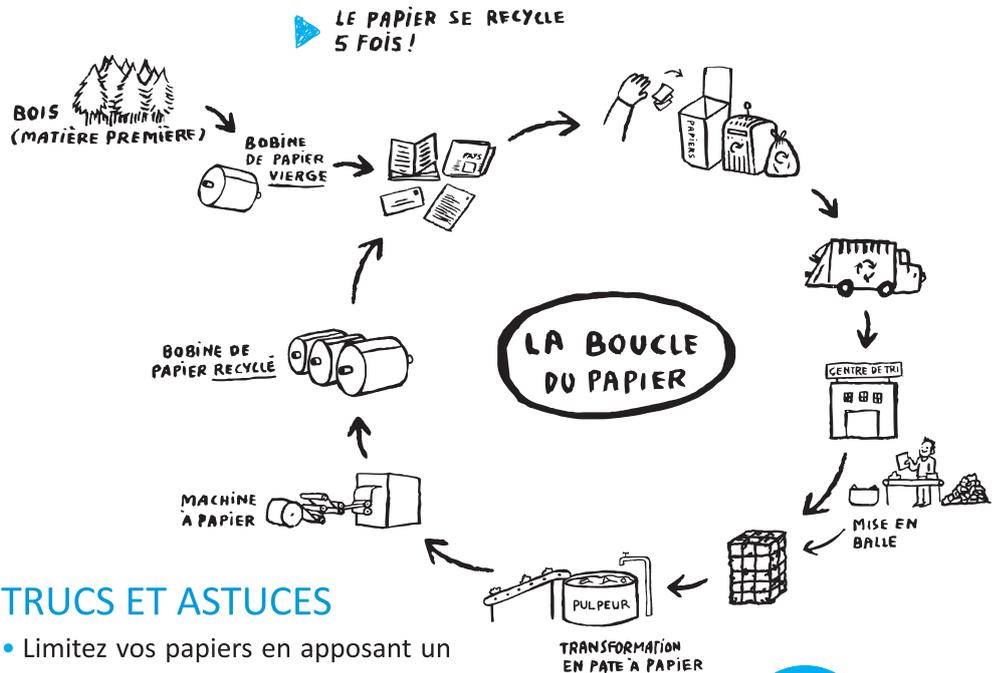
Bien trié, le papier retrouve une seconde vie. Néanmoins, à chaque recyclage, les fibres de cellulose se raccourcissent. On ne peut donc pas réutiliser indéfiniment le papier. Au bout de 5 cycles, les fibres de papier sont très fines et courtes et ne peuvent être utilisées que pour la confection de papier hygiénique, de mouchoirs ou de papier journal.

Lorsqu'on fabrique 1 tonne de papier à partir de recyclé, on économise 4 m³ de bois et on utilise 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie.

LES RÉSULTATS SUR LE TERRITOIRE

Nous devons encore faire un effort. En 2012, nous avons trié 27 kg par habitant de papiers sur les 60 kg jetés en moyenne par habitant en France.

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT



TRUCS ET ASTUCES

- Limitez vos papiers en apposant un autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres (disponibles en magasins, à La Poste et au Syndicat mixte de la Puisaye : 0800 584 762).
- Il n'est pas utile de froisser, déchirer ou d'enlever les agrafes, spirales et trombones des papiers.
- Certains papiers sont de faux amis et ne sont pas recyclables : le papier carbone, le papier sulfurisé, le papier peint, le papier calque, le papier photo, les papiers plastifiés...

LE RECYCLAGE DU PAPIER AU TRAVAIL

Gros producteur de papier, en moyenne 75 kg de papiers (soit 30 ramettes de papier) sont consommés par employé et par an.

Il est pourtant simple de réduire sa consommation : n'imprimez pas tous vos mails, utilisez du papier recyclé, dématérialisez ce qui peut l'être et triez aussi au bureau...



L'ÉCO-ORGANISME DES PAPIERS

Ecofolio est en charge de la collecte et du recyclage des papiers en France. Il met en œuvre la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en incitant à recycler plus, en améliorant les dispositifs de tri et collecte et en encourageant à trier mieux tous les papiers.

LE JOURNAL DU SYNDICAT MIXTE DE LA PUISAYE

Ce journal est imprimé par un imprimeur labellisé Imprim'Vert et sur du papier recyclé. Ce label garantit cinq critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux, la non utilisation des produits toxiques, un suivi des consommations énergétiques du site (électricité, gaz) et la sensibilisation environnementale auprès de la clientèle.



LES RÉSULTATS 2012 DU SYNDICAT

FÉLICITATIONS ! Grâce à vos efforts, nous dépassons les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement pour 2015 : les quantités de déchets ménagers valorisés par compostage ou recyclage représentent 54 % sur le territoire (objectif du Grenelle : 45 %).

**PLUS DE 54%
DE DÉCHETS
VALORISÉS
CETTE ANNÉE**

LES CHIFFRES 2012



6 895 tonnes de DÉCHETS RÉSIDUELS collectés en porte-à-porte ont été enfouis sur le territoire.

Avec 188 kg/habitant et par an d'ordures ménagères résiduelles, nous sommes très bien placés par rapport à la moyenne nationale (298 kg/hab.).



6 895
TONNES
d'ordures ménagères
↓
188 kg/habitant



3 291 tonnes de BIODÉCHETS ont été valorisées au centre de compostage.

Pour les biodéchets, les tonnages sont très variables d'une année sur l'autre. Les ratios par habitant de l'année 2012 sont les plus faibles depuis l'ouverture du centre de compostage avec 90 kg/hab. soit une baisse de 13 kg/hab. par rapport à 2011.



3 291
TONNES
de biodéchets
↓
90 kg/habitant

3 595 tonnes de RECYCLABLES ont été collectées aux points recyclage.

La production de recyclables a légèrement diminué. Les quantités de verre ont tendance à baisser, même si elles restent encore très importantes (51 kg/hab./an) au regard du gisement national (46 kg/hab./an). Les papiers décroissent aussi et les quantités d'emballages en acier et aluminium tendent à se stabiliser. Il en est de même pour les cartonnettes. Les quantités de bouteilles et flacons en plastique ont augmenté.



3 595
TONNES
de recyclables
↓
92 kg/habitant

Les performances de recyclage du Syndicat en 2012 sont très satisfaisantes. Nos performances sont au-delà de la moyenne départementale et des résultats nationaux à l'exception des cartons où le Syndicat est légèrement plus faible.

9 136 tonnes de DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES.

Les quantités collectées sont en hausse de 8,6 % sur le territoire. En 2012, le total de fréquentation des déchetteries s'élève à 88 190 visites, en nette augmentation par rapport à 2011.



9 136
TONNES
de déchets collectés
dans les déchetteries
↓
230 kg/habitant



ANTI GASPI

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

Nos poubelles ne cessent de grossir car nous vivons autrement, nous consommons plus et différemment (produits pré-emballés, portions individuelles, lingettes jetables...). En moyenne, une famille de 3 personnes produit plus d'une tonne d'ordures ménagères par an (hors déchets déposés en déchetteries). Nous devons apprendre à nous comporter différemment pour jeter moins et mieux. En effet, ne rien faire, c'est contribuer au gaspillage des ressources naturelles et entraîner une augmentation des coûts de la gestion des déchets.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

De nombreuses actions permettent de réduire nos déchets. En 2013, **l'accent est mis au niveau national sur le gaspillage alimentaire.**

En effet, chaque Français jette **7 kg d'aliments non consommés et encore emballés par an.** A ce chiffre, s'ajoutent 13 kg par habitant de biodéchets (restes de repas, fruits et légumes abîmés, pain...)... soit au total **20 kg/habitant/an**, ce qui représente pour une famille de 4 personnes l'équivalent de **400 € perdus par an.**

Un gaspillage qui a non seulement des conséquences sur le budget des ménages à l'achat mais qui augmente également votre taxe ou redevance d'ordures ménagères, sans oublier le volet environnemental : la production, la transformation et le transport du produit et de son emballage consomment des ressources, produisent des émissions de CO₂ et d'autres rejets polluants.

13 SOLUTIONS ANTI-GASPILLAGE

- 1 Faites régulièrement l'inventaire de votre frigo et de vos armoires à victuailles.
- 2 Etablissez les menus de la semaine en tenant compte de ce dont vous disposez déjà.
- 3 Rédigez votre liste de courses en dosant les quantités nécessaires à vos besoins.
- 4 Evitez de faire les courses lorsque vous avez faim (vous éviterez ainsi tous les achats compulsifs)
- 5 Regardez l'étiquetage et la date de péremption des denrées avant de les placer dans votre caddie.
- 6 Assurez-vous que l'emballage de l'aliment ne soit pas endommagé.
- 7 Respectez la chaîne du froid en achetant les produits réfrigérés et surgelés en dernier et utilisez un sac isotherme.
- 8 Attention aux offres promotionnelles : pouvez-vous tout manger avant la date de péremption ? Si non, pouvez-vous congeler le produit ou avez-vous la place pour stocker ?
- 9 Rangez à l'avant du réfrigérateur ce qui doit être mangé rapidement.
- 10 Emballez les aliments avant de les ranger au réfrigérateur.
- 11 Surveillez les fruits pour enlever au fur et à mesure ceux qui périssent et éviter la contamination des autres.
- 12 Achetez local et de saison.
- 13 Cuisinez les justes quantités et utilisez les petits restes dans les recettes.



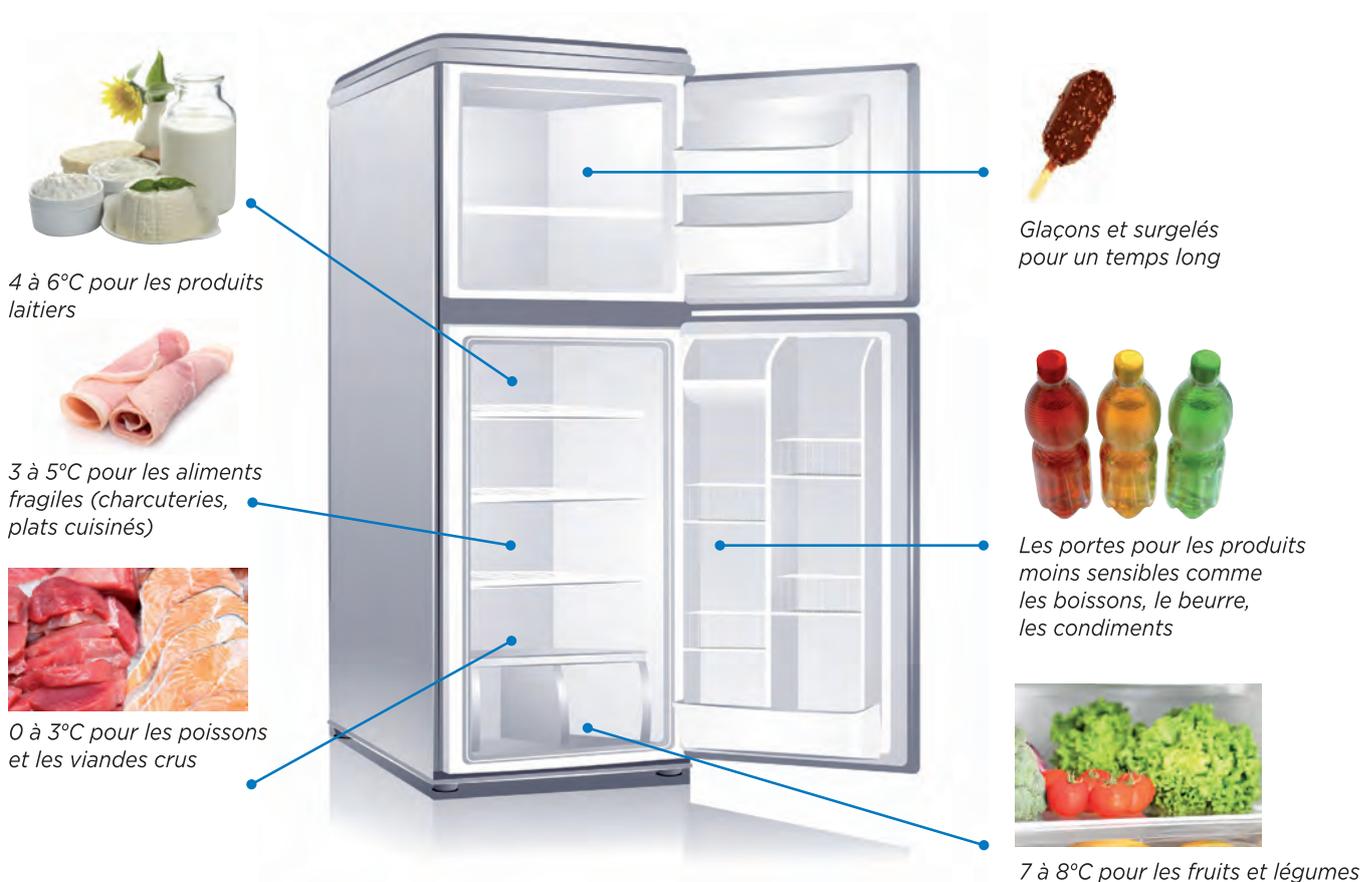
BIEN GÉRER SON RÉFRIGÉRATEUR

Équipez-le d'un thermomètre pour repérer la zone froide, qui doit être à + 4°C maximum.

- Placez-y les produits très périssables (viandes, poissons, charcuterie, fruits de mer, plats cuisinés),
- dans la partie entre + 4°C et + 6°C : placez les légumes, fruits, viandes et poissons cuits faits maison, yaourts et fromages,
- dans le bac à légumes : légumes et fruits frais lavés,
- dans la porte : œufs, beurre, lait, jus de fruits.

Lavez-le une à deux fois par mois à l'eau savonneuse.

Rincez-le à l'eau javellisée.



A RETENIR...

DLC : Date Limite de Consommation. C'est la mention « à consommer jusqu'au » suivie de l'indication du jour et du mois. Une fois passé, le produit est impropre à la consommation.

DLUO : Date Limite d'Utilisation Optimale. Elle équivaut à la mention « à consommer de préférence avant le ». La date dépassée, le produit peut être consommé sans risque mais il a perdu une partie de ses qualités nutritionnelles.

Si l'emballage est intact, vous pouvez consommer l'aliment :

- sous 5 mois : si la date est accompagnée du jour et du mois,
- entre 5 et 18 mois si la date indiquée est accompagnée du mois et de l'année,
- au-delà de 18 mois si la date indique uniquement l'année.



LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

JOURS FÉRIÉS DE JANVIER À SEPTEMBRE 2014

Communes collectées le LUNDI

jour férié	PÂQUES	PENTECÔTE	FÊTE NATIONALE
	Lundi 21 avril	Lundi 9 juin	Lundi 14 juillet
jour de collecte	Mardi 22 avril	Mardi 10 juin	Mardi 15 juillet

Pas de changement pour les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, 15 août.

LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.

Communes collectées le MARDI

jour férié	PÂQUES	PENTECÔTE	FÊTE NATIONALE
	Lundi 21 avril	Lundi 9 juin	Lundi 14 juillet
jour de collecte	Mercredi 23 avril	Mercredi 11 juin	Mercredi 16 juillet

Pas de changement pour les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, 15 août.

Communes collectées le MERCREDI

jour férié	JOUR DE L'AN	PÂQUES	PENTECÔTE	FÊTE NATIONALE
	Mercredi 1 ^{er} janvier	Lundi 21 avril	Lundi 9 juin	Lundi 14 juillet
jour de collecte	Jeudi 2 janvier	Jeudi 24 avril	Jeudi 12 juin	Jeudi 17 juillet

Pas de changement pour les 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, 15 août.

Communes collectées le JEUDI

jour férié	JOUR DE L'AN	PÂQUES	FÊTE DU TRAVAIL	VICTOIRE 1945	ASCENSION	PENTECÔTE	FÊTE NATIONALE
	Mercredi 1 ^{er} janvier	Lundi 21 avril	Jeudi 1 ^{er} mai	Jeudi 8 mai	Jeudi 29 mai	Lundi 9 juin	Lundi 14 juillet
jour de collecte	Vendredi 3 janvier	Vendredi 25 avril	Vendredi 2 mai	Vendredi 9 mai	Vendredi 30 mai	Vendredi 13 juin	Vendredi 18 juillet

Pas de changement pour le 15 août.

Communes collectées le VENDREDI

jour férié	JOUR DE L'AN	PÂQUES	FÊTE DU TRAVAIL	VICTOIRE 1945	ASCENSION	PENTECÔTE	FÊTE NATIONALE	ASSOMPTION
	Mercredi 1 ^{er} janvier	Lundi 21 avril	Jeudi 1 ^{er} mai	Jeudi 8 mai	Jeudi 29 mai	Lundi 9 juin	Lundi 14 juillet	Vendredi 15 août
jour de collecte	Samedi 4 janvier	Samedi 26 avril	Samedi 3 mai	Samedi 10 mai	Samedi 31 mai	Samedi 14 juin	Samedi 19 juillet	Samedi 16 août

VISITE DU SITE DE RONCHÈRES

Le Syndicat organise régulièrement des visites du site de Ronchères.

Si vous êtes intéressé pour visiter le Centre de compostage et l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, vous pouvez vous inscrire en remplissant le bulletin ci-dessous à renvoyer à l'adresse ci-contre ou par mail.

VISITE DU SITE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE RONCHERES

Pour visiter le Centre de compostage et l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, merci de remplir ce bulletin et de le renvoyer à l'adresse ci-dessous ou par e-mail : jerecycle@smpuisaye.fr

NOM :

Prénom :

E-mail :

Adresse:

Ville :

Vous serez contacté lors de la prochaine visite.

Syndicat mixte de la Puisaye - Bois des Vaunottes - 89170 RONCHÈRES



JE RECYCLE est une publication du **Syndicat mixte de la Puisaye**
Bois des Vaunottes - 89170 RONCHÈRES
Tél. 0800 584 762 - Mèl : jerecycle@smpuisaye.fr
Directeur de publication : Michel Carré
Rédaction : Christèle Lesniak
Rédaction, conception et maquette : LetM et associés
Impression : Imprimerie Normalisée
ISSN 2117-4237 - 18 000 exemplaires

